

 Cuts

BULLETIN MUNICIPAL

n° 48 décembre 2025

*J*OYEUSES *F*ÊTES



EDITORIAL DU MAIRE

Commémoration,

Commémorer c'est avant tout honorer la mémoire de celles et de ceux qui ont lutté un jour pour que nous soyons libres aujourd'hui et qui souvent sont allés jusqu'au sacrifice de leur vie pour la Patrie.

Le 11 novembre dernier, nous nous sommes souvenus de ces héros, ceux de notre village dont les noms sont gravés pour toujours sur le monument aux Morts. Nous avons associé à cet hommage tous ces combattants qui se sont sacrifiés au cours des conflits armés successifs, en Europe, dans des mondes lointains, en Asie, en Afrique ou Moyen-Orient après cette tuerie de 1914/1918.



Monsieur le Sous-Préfet de Compiègne a présidé la cérémonie fervente émouvante. Le long cortège parti de la mairie a gagné la Nécropole nationale aux 3 300 tombes et ossuaires. Le président a fait part des messages ministériels.

Les écoliers de notre regroupement scolaire ont lu des extraits de lettres de poilus écrites au fond des tranchées, dans le froid, sous la pluie, dans la boue grasse.

Au retour ils ont fleuri ça et là des tombes individuelles, ils se sont recueillis pour l'appel aux Morts avant d'entonner la Marseillaise.

Enfin avant un moment de convivialité mérité, nous avons visionné un dessin animé offert par une équipe d'étudiants lyonnais se formant au ciné-documentaire et d'animation.

Un petit chef-d'œuvre illustrant à la perfection les extraits des courriers lus par les enfants au pied de la stèle Nécropole nationale face à un public silencieux, tendu devant le réalisme du film.

Encore une fois merci à tous et toutes officiels, parents, directrice de l'école et Cutsois pour votre présence nombreuse.

Une affectueuse pensée pour vous chers et chères enfants à qui je souhaite un avenir radieux et une vie paisible.

Vive notre beau village,

Vive la République,

Vive la France.

Le Maire,

Guy GODEFROY

Vœux du Maire

Cutsoises et Cutsois, vous êtes conviés au traditionnels vœux du maire qui auront lieu le

Vendredi 16 janvier 2026 à 19h00 salle Poggioli de CUTS

INFOS UTILES

MAIRIE





Adresse : Place du Maréchal LECLERC 60400 CUTS

Horaires du secrétariat de Mairie :

Les lundis et jeudis de 9h00 à 12h00

Les mardis et vendredis 14h00 à 18h00.

Contact :  03.44.09.71.89 ;  03.44.09.23.48,

courriel : cuts@paysnoyonnais.fr; **internet :** <https://www.cuts.fr>

Population Cutsoise au 1er janvier 2025 : 976 habitants

Permanence du Maire :

Les vendredis
de 17h00 à 19h00

sur rendez-vous

AGENCE POSTALE COMMUNALE



Horaires d'ouverture :

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 09h30 à 11h30 ; les samedis 9h00 à 12h00

Place du Maréchal Leclerc :  : 03.44.09.71.39

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES ET ELECTIONS A VENIR

Comme vous le savez, les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Pour cette élection, les modalités d'inscription sur les listes électorales introduites en 2019 vont à nouveau être appliquées.

La gestion des listes électorales est **assurée par les communes**.

Il est **obligatoire** d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Cette démarche est gratuite.

Chaque français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait fait les démarches de recensement citoyen à partir de l'âge de 16 ans.

De plus, cette démarche est indispensable pour le passage des examens, des concours et du permis de conduire.

L'inscription est possible **jusqu'au 6 février 2026**.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré. Dans ces cas là, les inscriptions se font en ligne sur [service public.fr](https://www.service-public.fr) et non en mairie.

- La possibilité pour le citoyen de **vérifier lui-même sa situation électorale** directement en ligne (via le répertoire électoral unique)
- L'inscription peut se faire **en ligne** ou **en mairie**. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public.

Attention : veillez à ne pas utiliser de sites internet privés qui sont généralement payants, car s'ils ne sont pas raccordés aux services de la commune, votre demande d'inscription ne sera pas transmise.

Utiliser ce site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

SUBVENTION AUX FORMATIONS DE Bafa



Le Conseil Municipal apporte un soutien financier aux jeunes Cutsoises et Cutsois pour le passage du Bafa. Une subvention est allouée et versée après l'obtention du diplôme. Pour de plus amples informations, contacter le secrétariat de Mairie.

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE CHARLES POGGIOLI

Quelques informations pour vos réservations :

La salle polyvalente de CUTS a une capacité d'accueil au maximum de 150 personnes assises et 296 debouts.

Attention, au jour de rédaction de ce bulletin, le conseil municipal n'a pas encore voté les nouveaux tarifs de location de la salle applicables en 2026.

Tarif location de la salle :

Pour rappel, il existe un tarif pour les Cutsois et leurs enfants, un autre pour les personnes extérieures au village.

Lors de la réservation, il est exigé un acompte de 50% du montant de la location et une attestation d'assurance **au nom du locataire**. La seconde partie du paiement reste à régler le jour de la remise des clés.

Les règlements, acomptes et soldes sont à régler uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Un inventaire est réalisé le jour de la remise des clés et lors de leurs restitution. Le matériel cassé est facturé ainsi que le nettoyage intérieur et extérieur s'il n'est pas effectué correctement.

Contact pour réservation : secrétariat de Mairie au 03.44.09.71.89.



ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

En complément de Maison France service de NOYON, La Poste et le Centre Social de Guiscard met un agent à disposition en salle annexe de la mairie chaque vendredi de 9h30 à 11h30.

Il peut ainsi vous aider dans vos démarches administratives, vos recherches internet sur les thèmes de la vie courante... **Vous pouvez le contacter au : 03.44.43.17.17**

LE BUS DE L'EMPLOI



Le bus de l'emploi, service départemental itinérant et ouvert à tous. Il vient régulièrement sur notre commune et s'arrête place de la mairie. Pour connaître les dates de son prochain passage : <https://www.oise.fr/actions/sante-social-solidarite/emploi-insertion/bus-departemental-pour-lemploi>

ACCUEIL LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (A.L.S.H.)



Lors des vacances scolaires, le Centre Social Rural de GUISCARD propose un Centre de Loisirs pour les enfants de 3 à 17 ans. La participation financière des familles est en fonction des revenus (au regard de l'avis d'imposition).

La municipalité verse chaque année une participation communale par enfant et par jour de présence.

Centre Social Rural de GUISCARD : 03.44.43.17.17 : courriel : anim.crs.guiscard@orange.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale est ouverte aux habitants de CUTS et des environs les mardis de 13h30 à 16h30 sauf jours fériés et pendant les vacances scolaires. Elle est aussi fréquentée par les classes maternelles et primaires.



En plus de la boîte à livre, vous y trouverez de nombreux ouvrages comme des romans, des bandes dessinées, des documentaires à destination des adultes et des enfants. Le prêt des livres est gratuit.

Les ouvrages sont à votre disposition dans un espace fonctionnel au 1er étage de la salle polyvalente Charles POGGIOLI

A la demande et exceptionnellement Mesdames LEMAIRE et BAYARD peuvent déposer des livres aux domiciles des Cutsois qui sont dans l'impossibilité de se déplacer.

CALENDRIER DE SAISON DE CHASSE 2026

Le 3, 17 et 31 janvier 2026 ; 14 et 28 février 2026 ; 4 mars 2026

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale est une instance du Conseil Municipal fonctionnant avec une subvention attribuée chaque année par les élus municipaux. Cette organisation change au 1^{er} janvier 2026 (décision de l'état).

Les propositions habituelles du CCAS (repas et voyage) rencontrent de moins en moins de succès ; peut-être ne sont-elles plus adaptées aux attentes/besoins de la population Cutsoise ? Si vous avez des suggestions /idées, pour les années à venir, merci dans faire part au secrétariat de mairie.

Le repas du 5 octobre, ouvert à tous, a réuni 63 personnes qui ont pu déguster un repas concocté par le traiteur Mathieu de Blérancourt, danser et chanter avec Jack Noël et son accordéoniste.

Le voyage à Chantilly du 20 septembre, ouvert à tous, s'est déroulé sous la pluie ; les 30 personnes ont visité le Château, les Grandes Ecuries, assisté à une démonstration de dressage, fait une promenade en petit train dans le parc du Château et dégusté de bonnes crêpes. Le voyage était très réussi et a satisfait tous les participants.

Le CCAS c'est aussi :

Le versement d'une subvention à l'épicerie sociale de Noyon « Le relais ». Cette structure permet aux Cutsois (familles et/ou personnes isolées) en situation de précarité d'obtenir des colis (alimentaire et/ou hygiène) pendant plusieurs semaines et ceci pour un coût modeste. Pour en bénéficier, il faut contacter les services sociaux départementaux.

L'octroi de bons alimentaires (4 fois/an) aux Cutsois démunis, âgés de plus de 67 ans inscrits sur les listes électorales et exceptionnellement aux bénéficiaires du RSA. Si vous êtes concernés, rapprochez vous du secrétariat de mairie ou des membres du CCAS qui étudieront votre situation.

L'envoi d'une carte d'anniversaire aux Cutsois de plus de 67 ans inscrits sur les listes électorales.

L'attribution d'aides financières exceptionnelles, après étude et proposition des services sociaux départementaux.

La remise d'un colis de Noël aux Cutsois de plus de 67 ans inscrits sur les listes électorales et quelques soit leurs revenus. Cette année, le colis sera remis à la salle annexe de la mairie, le samedi 20 décembre de 14h à 17h.

Les « Après Midi Rencontres » du 3^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 17h30. Elles se déroulent à la salle annexe de la mairie : jeux de société, goûter, convivialité sont au programme. Ces « après-midi » sont ouvertes à tous.

Tous les membres du CCAS vous souhaitent
Un Joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

COMMISSION TRAVAUX

Brûler des déchets verts, c'est interdit par la Loi :

La Loi N° 2020-105 du 10 février 2020 (relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) a modifié le code de l'environnement. Il est interdit de brûler à l'air libre et dans les incinérateurs, des biodéchets (dont font partie les déchets de jardin). Cette pratique, qui émet des polluants atmosphériques toxiques, est néfaste pour notre santé et pour l'environnement.



Des pratiques vertueuses existent pour la gestion de vos déchets verts : Vous pouvez pratiquer le compostage, le paillage, le mulching, le broyage... Ces pratiques vous permettent d'enrichir vos sols. Pour les déchets verts du cimetière, utilisez les bacs mis en place par la municipalité. Le terreau peut être utilisé pour les espaces verts.



La gestion des déchets :

La Communauté de Communes du Pays Noyonnais assure dans le cadre de sa compétence, la collecte et le traitement des déchets ménagers.



Le traitement des déchets a été transférée au Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO).



Les ordures ménagères résiduelles sont incinérées à l'usine de traitement des déchets et bénéficient d'une valorisation énergétique.



Les emballages ménagers recyclables sont traités au centre de tri.

Les deux installations sont situées à Villers-Saint-Paul.

La collecte est réalisée en délégation de service public par la société **Gurdebeke**.

La collecte **des déchets recyclable** a lieu **les lundis matin**. Pour rappel, les sacs ne doivent pas être accrochés aux clôtures ou portails.



la collecte **des déchets ménagers** (non recyclables) a lieu **les mardis matin**. Les containers poubelles ne doivent pas rester sur la voie publique mais être rentrés dans les propriétés dans les plus brefs délais.

Pratiquer le tri des déchets : le tri des déchets, c'est un geste simple, efficace et qui nous concerne tous ! Chacun peut agir : il suffit de suivre les consignes sur les emballages, d'utiliser l'appli « Guide du tri » ou de consulter le site du SMDO. Adoptons les bons réflexes pour préserver notre environnement.



Les déchets recyclables : des **sacs jaunes** sont disponibles au secrétariat de mairie et/ou à l'agence postale.



Les biodéchets : Pratiquer le compostage permet d'obtenir un compost riche et naturel, pour votre jardin et vos plantes. Un geste simple, une boucle vertueuse pour la planète !

La CCPN vous accompagne pour l'équipement de votre composteur, pour plus d'information CCPN service environnement : 03.44.09.60.55 / 03.44.09.60.40
<https://www.paysnoyonnais.com/Le-compostage.html?retour=back>



La déchèterie : Déchèterie

L'accès à la déchèterie de NOYON est gratuite pour les particuliers sur présentation de la carte d'accès. Si vous n'avez pas la carte, contactez la SMDO tél : 0 800 60 20 02 (appel gratuit) ou téléchargez le formulaire sur leur site : <https://www.smdoise.fr/dechetteries/dechetterie-de-noyon/>

Adresse : Chemin des Prêtres, ZI, 60400 Noyon

Horaires : mardi au samedi : 9h-12h / 14h-18h

dimanche : 9h-12h

LES COMMISSIONS

COMISSION FÊTES ET CÉRÉMONIES

Les membres de cette commission s'investissent dans l'organisation des manifestations officielles et festives telles que :

17/01/25 : les vœux du maire

08/05/25 : commémoration de l'armistice de la guerre 39/45

14/07/25 : repas et animation musicale offerts à la population Cutsoise

05/09/25 : feux d'artifice

11/11/25 : commémoration de l'armistice de la guerre 14/18

Les élus municipaux, les membres du CCAS participent également à l'organisation, à la tenue et au déroulement des manifestations proposées par les associations Cutsoises très dynamiques.

Nous remercions nos employés communaux pour leurs participations et leurs investissements.

JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE

LES ASSOCIATIONS

POKER CLUB CUTSOIS

L'association « Poker club Cutsois » a été créée le 1er juillet 2025 pour se divertir, passer de bons moments dans la joie et la bonne humeur, progresser dans la façon de jouer grâce aux conseils de joueurs expérimentés et avec l'objectif de participer au championnat de France par équipe.



Les séances sont ouvertes à tous et toutes à condition d'être majeur. Elles ont lieu tous les 15 jours le vendredi dans la salle annexe de la mairie. Le rythme des rencontres se calque sur le planning du club de NOYON et varie d'un mois sur l'autre. Il n'y a pas de jeu d'argent.

L'adhésion est de 40 euros pour la saison 2025-2026

Pour des informations complémentaires, veuillez consulter la page facebook de l'association ou contacter Mr FABUREL au 06 27 36 30 83

L'ATELIER CAFÉ TRICOT

Le 2ème jeudi de chaque mois, de 14h00 à 16h00 dans la salle annexe de la Mairie, se tient le CAFÉ TRICOT. Il réunit 10 personnes. Cet atelier est ouvert à toutes (et tous) gratuitement et librement.

Dans une ambiance conviviale autour d'un goûter, chaque participante vient avec un ouvrage en cours et s'échange des bons trucs et des savoir-faire.

L'initiation de débutant est proposée pour le tricot, le crochet et la broderie.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre ou à nous contacter pour plus d'informations au 06 31 78 39 08.

Joyeux Noël et bonnes fêtes de fin d'année à tous



ASSOCIATION DE BIZY

Nous remercions Mr le Maire ainsi que les Conseillers Municipaux pour nous avoir offert la salle des fêtes lors de notre Loto du 16 Novembre 2025.

Nous remercions aussi tous les Cutsois ainsi que la population locale qui ont participé à la réussite de cet événement tant en leur présence qu'à leur générosité.

Les résidents ont eu la joie de voir un grand nombre de participants et souhaitent renouveler ce moment convivial. Donc tous à vos Agendas, et noter déjà pour l'année 2026 le dimanche 15 novembre 2026 à 12h30 notre Loto

Notre Association a pour but d'organiser des manifestations pour le bien être et la vie sociale des résidents de l'EHPAD de Cuts.

Alors si vous avez un peu de temps à nous accorder ou que vous souhaitez œuvrer pour les personnes âgées n'hésitez pas à nous rejoindre à notre Association en nous contactant soit par tel au 03.44.09.71.37 ou par mail à associationdebizy@gmail.com.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année

Présidente de l'Association de Bizy : Mélynda Devos



CUTS QUI BOUGE

L'évènement phare de l'année 2025 a été la soirée la soirée anniversaire du 25 octobre

CUTS QUI BOUGE a fêté ses 20 ans d'existence

La soirée s'est déroulée en deux temps : le groupe « Greedy Birds » nous a interprété divers succès rock anglais/français ; ensuite le DJ Fred s'est installé aux manettes et a fait danser toute la salle. Pendant ce temps, les convives se sont régalés avec un Jambalaya.

Les 182 adhérents de CUTS QUI BOUGE, participent pour les uns ou les autres à différentes activités : gym, yoga, sorties diverses (concerts, soirée dansante, spectacle cabaret...), loto et depuis cette année au cours de Pilâtes.

Tous les cours sont donnés à la Salle Polyvalente Poggioli :

Les cours de gym se déroulent : le lundi de 19h45 à 20h45 (gym intense)

le mardi de 9h à 10h (gym douce)

le jeudi de 19h45 à 20h45 (renforcement musculaire)

Le cours du mardi étant très fréquenté, une séance supplémentaire est mise en place le mercredi de 10h à 11h. (à partir du 5 novembre 2025)

Les cours de yoga ont lieu : le mardi de 17h30 à 18h45 et de 19h à 20h15

Le cours de Pilâtes : le mercredi de 19h15 à 20h15

En plus de ces activités sportives, CUTS QUI BOUGE a proposé en 2025 :

01/02/25 : une pièce de théâtre « Derrière le rideau »

08/03/25 : un loto

15/03/25 : concert « The world of Queen » à l'Elispace de Beauvais

26/04/25 : comédie musicale « Le Roi Lion » à Paris

25/10/25 : soirée Anniversaire

13/12/25 : dîner spectacle au « Paradis latin » Paris

Les membres du bureau travaillent déjà sur les manifestations 2026 et vous proposent d'ores et déjà :

28/02/26 : café - théâtre

07/03/26 : loto annuel

13/03/26 : Laura Laune au Tigre de Venette

23/04/26 : Julien Clerc en concert à Saint Quentin

19/09/26 : Nuits de feux à Compiègne



**Les membres du bureau
sont disponibles pour
répondre à vos questions.**

- Nicole BIAVA
(présidente)
03.44.93.19.44
- Céline FLEURY
(vice - présidente)
06.19.77.25.29
- Catherine CHARTREL
(secrétaire)
03.44.09.00.67
- Yvette SIMON
(trésorière)
06.30.21.01.00

**JOYEUX NOEL et
BONNE ANNEE**

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE CUTSOISE (ASCC)

35^{ème} édition des Foulées Cutsoises – samedi 30 août 2025. Plus de 200 participant(e)s cette année encore. Effort et bonne humeur au programme !

Une nouveauté pour cette édition, la création d'un parcours marche. Ci-dessous le départ des trails 5 et 10km, direction le bois de Cuts...

Nous tenons à nouveau à remercier la municipalité pour l'aide apportée à l'organisation de l'épreuve, les propriétaires privés et la société de chasse du bois de Cuts qui ont eu la gentillesse de nous autoriser le passage sur leurs terrains, les commerçants de Cuts et pour finir les nombreux bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Foulées Cutsoises 2026, dernier week-end d'août.

Né(e) pour courir...

Question : Quel est l'animal qui peut courir le plus longtemps ?

Réponse, l'humain. En effet, d'après de nombreuses études scientifiques, c'est l'homme qui posséderait les plus grandes aptitudes d'endurance, notamment grâce à sa capacité à pouvoir faire baisser sa température corporelle en transpirant, une des seules espèces à pouvoir le faire, contrairement à beaucoup de mammifères qui sont obligés de ralentir ou de s'arrêter pour pouvoir haleter.

Pour preuve, la chasse à l'épuisement pratiquée encore aujourd'hui par quelques tribus d'Afrique. Nous vous conseillons la lecture du très bon livre de Christopher MacDougall, « Born to Run », sur le sujet.

Il existe même des courses homme contre cheval, la « Man Versus Horse » entre autres qui se déroule au Pays de Galles.

Et pour illustrer ce qui vient d'être écrit plus haut...

Thierry, athlète de l'ASC CUTS et habitant du village, a participé au Grand Raid des Cathares au départ de Carcassonne en octobre dernier, il a bouclé les 161km (pour 7200m de dénivelé à gravir) en un peu plus de 24 heures, et tout ça sans dormir.

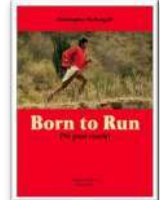
Evidemment ne pas se lancer dans ce type d'aventures sans un entraînement solide et un moral d'acier.

Notre club est ouvert à toutes et à tous, quelque soit votre niveau.

Avec l'ASC CUTS c'est la course à pied sans contrainte et dans une ambiance conviviale, alors n'hésitez plus, rejoignez-nous !

Visitez le site internet du club: leclubdecuts.e-monsite.com

L'ASC CUTS vous souhaite une heureuse année 2026



EN « AVENT » CUTS





LES AMIS DE L'ÉCOLIER

Bonjour à toutes et tous,

En 2025, le bureau de l'association accueille M. Gaël PLEE qui devient également le secrétaire de l'association.

L'après-midi de Noël pour les enfants du RPI a été une réussite et nous travaillons déjà à la reconduction de cette festivité.

La soirée Tarti Dancing a également reçu un beau succès. Nous réfléchissons à une autre forme de soirée et à une date plus avancée dans l'année afin de changer le type de repas.

La chasse aux trésors de Pâques a également remporté un bel accueil pour sa seconde édition. Les enfants participants ont trouvé leur trésor qui leur a été remis par l'intermédiaire des maîtresses. Nous la reconduirons en 2026.

L'engouement pour l'« Opération Potager » nous a amené à rééditer celle de « Noël en fleurs ». Encore une belle commande des parents d'élèves, amis et villageois qui nous permettra de continuer notre aide aux écoles.

Comme tous les ans, nous profiterons de la fête des écoles pour remettre aux élèves de CM2, un cadeau pour leur rentrée au collège.

L'équipe et les bénévoles remercient l'ensemble des participants aux activités de leur présence et de leur soutien.

Nous souhaitons remercier les maires et les conseils municipaux des communes du RPI pour leur soutien financier, mais aussi matériel.

Nous remercions également les maîtresses, qui tout au long de l'année nous aident en transmettant les infos et les bons de commande que nous faisons transiter par les écoles.

Pour la continuité et la mise en place des événements prochains, nous demandons aux parents de bien vouloir se rapprocher de nous.

L'ensemble de l'association remercie Joel GELEE et sa famille pour leur investissement dans l'association. Cette famille Cutsoise déménage et nous leur souhaitons le meilleur pour leur nouvelle vie dans leur nouveau village.

Nous souhaitons aux enfants, aux enseignants, aux maires et conseils municipaux ainsi qu'à tous les habitants de Cuts et Caisnes, de belles fêtes de fin d'année.

“Les amis de l'écolier”

LA VIE CHRÉTIENNE

MESSES A CUTS

Les horaires des messes sont affichés à l'entrée de l'église et également adressés par email aux abonnés de la paroisse. Ils sont consultables sur internet messes.info.

PERMANENCE :

Tous les vendredis de 10h à 12h, une permanence est tenue à la maison paroissiale : 10 rue du Général de Gaulle à CARLEPONT par Père Guy-Marie TAVIGNOT, Vicaire. Tél : 09 54 99 28 60

CATECHISME

Les enfants des communes de CUTS et CAISNES ont été dirigé soit à CARLEPONT, PONTOISE les NOYON ou NOYON en l'absence de bénévole catéchiste, dans ces deux villages.

MESSE DE LA NUIT DE NOËL à CARLEPONT mercredi 24 décembre 2025 à 19h00

MESSE DE NOËL à TRACY LE VAL le jeudi 25 décembre 2025 à 11h00

JOYEUX NOËL

COMMENT BIEN VIVRE ENSEMBLE

Nous constatons malheureusement que les consignes du bien vivre ensemble ne sont pas respectées. A nouveau nous devons rappeler certaines règles.

TRANQUILLITÉ :

Je m'assure que le volume sonore de mes appareils audio (télévision, radio, musique...) n'occasionne pas de gêne pour les voisins.

Je les préviens en cas de fête pouvant se terminer tard.

Je veille bien évidemment à ce que mes invités demeurent respectueux et appliquent également les règles du bien vivre ensemble.

Rappel des horaires d'utilisation des appareils à moteur :

Du lundi au vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h30 à 19h30

Le samedi : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00

Le dimanche et jours fériés : 10h00 à 12h00



INCIVILITÉS :

→ Je respecte et fait respecter par mes enfants, adolescents, le mobilier urbain et les espaces verts.

→ Je veille au respect de la légalité de mes travaux.

→ Je ne gêne pas les sorties de garage et j'évite d'occuper des emplacements non autorisés.

ANIMAUX :

→ Je veille à ce que mon animal domestique ne cause aucun trouble de voisinage :

→ aboiements intempestifs, déjection sur la voie publique.

→ Je le tiens obligatoirement en laisse, je ramasse ses déjections et répare ses éventuels dégâts.

Pour rappel, il est interdit de nourrir les chats errants afin d'éviter leur prolifération. Nourrir un chat errant n'est pas dans l'intérêt de la cause animale, cela encourage la reproduction et l'euthanasie pratiquée par certaine fourrière.



PROPRETÉ

→ Il est obligatoire d'entretenir ses terrains, tailler les haies et veiller à ce qu'elles ne débordent pas sur la voie publique.

→ J'entretiens mon trottoir en désherbant et en déneigeant.

→ Je ne jette pas dans les canalisations, les WC et les fossés, les lingettes de nettoyage, les huiles et les graisses de friture. La peinture, les huiles de vidange et l'essence sont à déposer à la déchetterie. En cas de soucis d'évacuation, veuillez directement appeler en priorité Suez qui interviendra.

L'AIRE DE JEUX MULTISPORTS

Cet équipement est destiné aux enfants et adolescents ; son utilisation est autorisée tous les jours de 10h00 à 20h00 **sous le contrôle et la responsabilité des parents.**

Les utilisateurs doivent respecter la tranquillité du voisinage (bruit, cris, musique...) ainsi qu'à la propreté des lieux.



CARNET DE L'ANNÉE

(liste arrêtée au 1er décembre 2025)

MARIAGES

BONNET Thierry et LAPORTE Marie Frédérique	30 décembre 2024
ORHANT Pascal et GAEVSKI Marie-Françoise	19 avril 2025
KOZIELSKI Romain et BERTON Aurélie	03 mai 2025
TAILLEUR Nicolas et LEMIRE Ophélie	31 mai 2025
SCHWEITZER Aurélien et HUBAUX Laure	06 septembre 2025
LAGADEC Matthias et MORCANT Audrey	12 septembre 2025

NAISSANCES

PARET Hanaé	15 mars 2025
TUBECK POTIER Alice	3 avril 2025
STIEVENART Alma	14 avril 2025
BOURSIER Alice	7 mai 2025
BRASSART Victor	11 juillet 2025
BLANCKE Léon	28 juillet 2025

DÉCÉS

WAJDA Hélène	08 décembre 2024	PERRUFFEL Jacqueline.....	09 août 2025
ITIER Dominique	14 janvier 2025	TOUSSAINT Georgette	27 août 2025
INGHELIS Annita.....	13 janvier 2025	ROUET Yolande	07 septembre 2025
DEFFAUX Ginette	16 janvier 2025	LAMOUR André	10 septembre 2025
POURRIER Pierrette	05 février 2025	SOUBIROUSE André	13 septembre 2025
GUILMONT Josette	21 février 2025	TAREAU Colette	20 septembre 2025
BOULOUIS Jeannine	1 ^{er} avril 2025	ROUSSY Christine	18 octobre 2025
DESSEAUX Geneviève	10 mai 2025	VANZELLA Gérard.....	07 novembre 2025
MONFORT Christian	19 juin 2025	CUVILLIER Bruno	10 novembre 2025
LESSERTISSEUR Maxime	14 juillet 2025	CRUZ DA SILVA GODINHO Manuel	12 novembre 2025
BLEVEC Yvonne	31 juillet 2025	DUPUIS Guy.....	22 novembre 2025

LISTE DES ASSOCIATIONS

NOM	PRESIDENT	CONTACT
Association de BIZY Culture et Loisirs à la Maison de Retraite	Mme DEVOS Mélynda	03.44.09.71.37
A.C.C.A. Association de Chasse	M. PREVOST	03.44.09.72.94
A.S.C. CUTS Course à pied et VTT	M. PARMENTIER Thierry	03.44.09.79.85
A.C.C.U.E.I.L. Association des Commerçants	M. PAUMELLE Pascal	03.44.09.77.66
Association de poker	Mr FABUREL Alexandre	06 27 36 30 83
Les Amis de l'Écolier Culture et Loisirs pour les enfants	M. BRIMONT Hervé	06.21.87.65.32
CUTS QUI BOUGE Culture et Loisirs pour tous	Mme BIAVA Nicole	03.44.93.19.44
En « Avent »CUTS Manifestations sur la commune	Mme MOPIN Pascale	06.82.28.73.59
Club tricot Après-midi convivial	Mme DE ESSART Edith	06.31.78.39.08

PROFESSIONNELS CUTSOIS

Auberge "Le Bois Doré"	03.44.09.77.66
Boulangerie Pâtisserie	03.44.09.74.61
Bar Tabac Presse « La Source »	03.44.75.30.20
Chambre d'hôte (PARFUM D'AUTOMNE).....	06.82.49.90.92
Coiffure "Hair'Styl" (Féminin, Masculin, Junior)	03.44.76.35.68
Couverture maçonnerie FLEURY Mickaël	03.44.43.27.71
Couverture zinguerie BLANCKE Damien	07.86.86.06.32
Infirmier D.E. (Mr CAMUS)	06.19 97 10 79
INOVA FLOOR revêtement en résine	07.61.45.39.13
LAMES de PLUCHE (Coutellerie made in Picardie)	06.58.05.75.14
Maraîcher / Horticulteur (Mr MONFORT)	09.67.62.76.82
Maraîcher (Mr et Mme PREVOST).....	03 44 09 72 94
Pharmacie	03.44.09.74.80
SELARL vétérinaires de la Pommeraye	03.44.09.72.10
S.T.A.C. (Société de Travaux Agricoles)	03.44.09.74.33
TAXI PRO	06.08.51.80.72



AGRICULTEURS ET VENTE DIRECTE
















BLANCKE E.A.R.L 03.44.09.74.33
 DE LANGLADE Christian 03.44.09.71.23
 LECAT Aymeric..... 03.44.09.71.58
 PREVOST Léon 03.44.09.72.94
 TIMMERMAN E.A.R.L..... 03.44.09.77.37
 VIGNON Bernard 03.44.09.75.13

Mr et Mme PREVOST (fruits légumes...)
 579, Rue de la rouennerie, 03.44.09.72.94
mardi, jeudi et vendredi de 15h00 à 17h00


Mme THIESSET (fruits, légumes, confitures, miel...)
 204, rue de l'Ordrué, 06.17.76.94.25
mercredi de 17h00 à 19h00

RÉPERTOIRE

SERVICES ET SÉCURITÉ

Urgences européennes.....		112
Urgences pour sourds et malentendants		114 (numéro accessible par fax et SMS)
Samu		15
Pompiers		18 / 03.44.09.89.00 (Centre secours NOYON)
Gendarmerie.....		17 / 03.44.93.39.17 (NOYON)
Centre Hospitalier		03.44.23.60.00 (NOYON)
Pharmacie.....		03.44.09.74.80 (Mme BLANGY)
E.D.F / G.D.F		09 72.67.50.60
SUEZ		09.77.40.84.08 (appel non surtaxé)
Recyclerie		03.44.09.70.30 (NOYON)
C.C.P.N.....		03 44.09.60.55
Déchetterie		03.44.38.29.00 (NOYON)
Service déchets		0 800 602 002 (SMDO)
Agence Départementale d'Information sur le Logement		03 44 48 61 30 (A.D.I.L.) www.adil60.org

SERVICES D'AIDES À LA PERSONNE

Téléalarme.....		03.44.06.60.60 (Conseil Départemental de l'Oise)
ABEJ-COQUEREL.....		03.44.43.09.89 (NOYON)
A.D.H.A.P.		03.44.36.72.96 (NOYON/COMPIEGNE)
A.P.I.C.....		03.44.44.04.57 (NOYON)
A.S.D.A.P.A.		03.44.40.25.83 (COMPIEGNE)
AMAPA		09.72.22.43.27 (RESSONS/Matz)
C.O.R.S.A.F.....		03.44.20.16.88 (COMPIEGNE)
Domi-Services		03.44.09.48.89 (NOYON)
Home+ service à la personne.....		09 72 13 16 73 (Antenne de NOYON)
Repas à domicile		03.44.43.51.60 (CSC de LASSIGNY)

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉES / ÉCOLE

FOLLET Patricia 03.44.09.23.27
 HUTIN Victoria 06.28.55.09.99
 THUILLIER Claudie 03.44.09.25.04
 VELEX Céline 07.87.09.89.63



École Primaire 03.44.09.77.08
 Ecole Maternelle 03.44.09.51.64
 Mairie 03.44.09.71.89
 Salle Polyvalente 03.44.09.79.20
 Agence Postale 03.44.09.71.39





Zone A

Besançon, Bordeaux,
Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble,
Limoges, Lyon, Poitiers.

Zone B

Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille,
Nancy-Metz, Nantes, Nice,
Orléans-Tours, Reims, Rennes,
Rouen, Strasbourg.

Zone C

Paris, Créteil, Versailles, Montpellier,
Toulouse.

JANVIER 2026		FÉVRIER 2026			MARS 2026			AVRIL 2026			MAI 2026			JUIN 2026		
Zone A	Zone B	Zone C	Semaine	Zone A	Zone B	Zone C	Semaine	Zone A	Zone B	Zone C	Semaine	Zone A	Zone B	Zone C	Semaine	
01 jeu	Nouvel an	1	01 dim			01 dim		01 mer				01 ven	Fête du travail		01 lun	
02 ven			02 lun			02 lun		02 jeu			14	02 sam			02 mar	
03 sam			03 mar			03 mar		03 ven				03 dim			03 mer	
04 dim			04 mer			04 mer		04 sam				04 lun			04 jeu	
05 lun			05 jeu			05 jeu	6	05 dim	Pâques			05 mar			05 ven	
06 mar			06 ven			06 ven		06 lun	Lun Pâques			06 mer			06 sam	
07 mer			07 sam			07 sam		07 mar	Loto (cuts qui bouge)			07 jeu			07 dim	Kermesse de l'école
08 jeu		2	08 dim			08 dim		08 mer				08 ven	Commemorations		08 lun	
09 ven			09 lun			09 lun		09 jeu			15	09 sam			09 mar	
10 sam			10 mar			10 mar		10 ven				10 dim			10 mer	
11 dim			11 mer			11 mer		11 sam				11 lun			11 jeu	
12 lun			12 jeu			12 jeu	7	12 dim				12 mar			12 ven	
13 mar			13 ven			13 ven		13 lun				13 mer			13 sam	
14 mer			14 sam			14 sam		14 mar				14 jeu	Ascension		14 dim	
15 jeu		3	15 dim			15 dim		15 mer				15 ven			15 lun	
16 ven	Voeux du Maire		16 lun			16 lun		16 jeu			16	16 sam			16 mar	
17 sam			17 mar			17 mar		17 ven				17 dim			17 mer	
18 dim			18 mer			18 mer		18 sam				18 lun			18 jeu	
19 lun			19 jeu			19 jeu	8	19 dim				19 mar			19 ven	
20 mar			20 ven			20 ven		20 lun				20 mer			20 sam	
21 mer			21 sam			21 sam		21 mar				21 jeu			21 dim	
22 jeu		4	22 dim			22 dim		22 mer				22 ven			22 lun	
23 ven			23 lun			23 lun		23 jeu			17	23 sam			23 mar	
24 sam			24 mar			24 mar		24 ven				24 dim	Pentecôte		24 mer	
25 dim			25 mer			25 mer		25 sam				25 lun	Lun Pentecôte		25 jeu	
26 lun			26 jeu			26 jeu	9	26 dim				26 mar			26 ven	
27 mar			27 ven			27 ven		27 lun				27 mer			27 sam	
28 mer			28 sam			28 sam		28 mar				28 jeu			28 dim	
29 jeu		5	29 dim			29 dim		29 mer				29 ven			29 lun	
30 ven			30 lun			30 lun		30 jeu			18	30 sam			30 mar	
31 sam			31 mar			31 mar		31 mer				31 dim				

